

## Le RPCU dévoile le nom des finalistes des Prix RPCU de l'Excellence 2019

**Montréal, 3 septembre 2019** – Le Regroupement des comités des usagers en santé et services sociaux (RPCU), principal groupe représentant les usagers du réseau, a dévoilé aujourd'hui le nom des comités des usagers et de résidents finalistes des Prix RPCU de l'Excellence 2019 qui seront décernés lors de son congrès annuel du 16 au 18 octobre prochain à Rivière-du-Loup.

Ces Prix soulignent le travail accompli par les comités des usagers et de résidents durant la dernière année pour améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux et le respect de leurs droits. Les catégories de Prix ont été établies selon les quatre fonctions principales du mandat des comités.

Parmi la trentaine de dossiers de candidature reçus, des choix se sont imposés au regard de critères établis, et les dossiers des finalistes retenus sont maintenant soumis aux membres du jury indépendant qui feront une recommandation dans chacune des catégories. « De nombreux bénévoles à travers le Québec œuvrent à l'amélioration continue de la qualité des soins et des services du réseau de la santé et des services sociaux dans leur milieu. Leur contribution est indispensable et généreuse, et nous sommes fiers que tous ces comités soient membres du Regroupement » affirme M. Marc Rochefort, directeur général par intérim.

Les finalistes des Prix RPCU de l'Excellence 2019 sont :

### Catégorie Information

- **Le Comité des usagers des Basques (Bas-Saint-Laurent)**  
Pour le projet *Tout l'monde a des droits, tout l'monde a sa voix!* comportant un grand nombre de visites dans des résidences privées pour aînés et des organismes de la MRC des Basques, et la production d'un carton promotionnel et de capsules vidéo.
- **Le Comité de résidents du Centre d'hébergement Cécile-Godin (Montréal)**  
Pour la production d'une variété de documentation sur les droits des usagers destinée aux nouveaux résidents : feuillets, dépliants et signets.
- **Le Comité des usagers Pierre-De Saurel (Montréal)**  
Pour la promotion active des droits des usagers dans plusieurs médias locaux : annonces dans les journaux, chroniques diffusées à la radio et à la télévision communautaire.
- **Le Comité des usagers de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (Montréal)**  
Pour l'originalité du projet *Capitaine Usager!* comportant des affiches, dépliants, signets et 15 capsules vidéo illustrant des situations en milieu hospitalier.
- **Le Comité de résidents du CHSLD de Saint-Jérôme (Laurentides)**  
Pour la réalisation de divers outils promotionnels, dont un napperon sur les droits des usagers et un guide de suggestions destiné aux visiteurs.

### Catégorie Promotion

- **Le Comité des usagers du CHU de Sherbrooke (Estrie)**  
Pour une démarche rigoureuse et concertée en vue d'analyser une situation problématique en salle d'urgence au pavillon Fleurimont du CHUS et de proposer des pistes de solutions au chef de service de l'urgence.
- **Le Comité de résidents de la Colline (Saguenay–Lac-Saint-Jean)**  
Pour l'organisation de « cafés du comité » qui ont lieu quatre fois par année créant un climat de confiance permettant aux résidents d'aborder différents aspects de la vie en résidence.

### Catégorie Défense des droits

- **Le Comité des usagers du CSSS Lucille-Teasdale (Montréal)**  
Pour la publication, dans des journaux de quartier, de l'offre des partis politiques relative à des enjeux et problématiques en santé et services sociaux, lors de la dernière campagne électorale québécoise.
- **Le Comité des usagers du CHU de Sherbrooke (Estrie)**  
Pour sa persévérance et son professionnalisme dans la défense des droits de plusieurs usagers ayant vécu des difficultés avec un professionnel de la santé.

### Catégorie Accompagnement

- **Le Comité des usagers du territoire des Collines (Outaouais)**  
Pour la production d'un guide de gestion des insatisfactions destiné aux membres du comité des usagers incluant, entre autres, des balises d'intervention à respecter et un protocole de collaboration avec le CAAP-Outaouais.
- **Le Comité des usagers de Chicoutimi (Saguenay–Lac-Saint-Jean)**  
Pour l'accompagnement et le soutien apporté à un usager dans une plainte sur le temps d'attente pour une chirurgie et dont le témoignage a été un élément-clé pour la Vérificatrice générale dans ses recommandations au CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- **Le Comité des usagers du Granit (Estrie)**  
Pour la confection d'un cartable destiné aux membres du comité rassemblant 9 documents de référence dont les règles de fonctionnement du comité, le Cadre de référence et l'historique du Centre hospitalier de Lac-Mégantic, permettant aux bénévoles de bien accompagner les usagers.

### **Le Prix Denis-Marceau**

Le Prix Denis-Marceau sera décerné pour la première fois cette année. Il sera remis à un comité des usagers ou de résidents, ou à un membre d'un comité, s'étant illustré de manière exemplaire dans la **défense des droits des usagers du réseau de la santé et des services sociaux**. Le Prix Denis-Marceau ne fait pas l'objet de mises en candidature. Le conseil d'administration du

RPCU, lequel choisit le récipiendaire, est ouvert à toute proposition. Les propositions pour ce Prix peuvent être transmises d'ici le 25 septembre prochain.

Le président du RPCU, M. Claude Ménard, a tenu à remercier tous ceux et toutes celles qui ont pris le temps de préparer un dossier de candidature pour les Prix RPCU de l'Excellence et qui ont soumis des propositions pour le Prix Denis-Marceau. « Chaque année, nous sommes impressionnés par toutes les initiatives qui se créent partout au Québec visant à améliorer la qualité des soins et des services du réseau, et ce, par des bénévoles dévoués. Merci de votre engagement, de votre exemple ».

Les Prix seront remis jeudi le 17 octobre lors d'une soirée hommage.

### **Profil du RPCU**

Fondé en 2004, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux regroupe la majorité des comités des usagers et de résidents du Québec. Il offre aux membres des comités un soutien quotidien et des formations en vue de mieux exercer leurs fonctions prévues par la loi.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744